

## Des vidéos des entreprises qui recrutent

La Jeune chambre économique du Choletais organise l'opération Une boîte, un job, pour aider les entreprises à recruter.



Adeline Vinet, trésorière de la Jeune chambre économique du Choletais et organisatrice de l'opération Une boîte, un job.

### Trois questions à...

**Adeline Vinet**, trésorière de la Jeune chambre économique du Choletais et organisatrice de l'opération Une boîte, un job.

#### Une boîte, un job (1), qu'est-ce que c'est ?

Avec la Jeune chambre économique du Choletais, nous avons voulu monter une action en lien avec l'emploi. Car de nombreux postes ne sont pas pourvus dans l'agglomération et au-delà. Nous souhaitons donc faire découvrir des métiers méconnus ou mal perçus. Cinq entreprises ont décidé d'ouvrir leurs portes afin de se présenter aux personnes intéressées (lycéens ou étudiants en fin de formation, demandeurs d'emploi, salariés qui souhaitent se réorienter...). Il s'agit du groupe Brangeon, du groupe Jean-Rouyer, des Transports Jolival France, de Bodet, et des Établissements Robineau à Villedieu-la-Blouère.

#### Comment cela va-t-il se dérouler ?

Nous avons tourné des vidéos dans (1) <http://www.jce-cholet.com>

les entreprises concernées. Elles seront diffusées à partir de ce mardi chez nos partenaires que sont Cap emploi, la Mission locale du Choletais, l'association Fil d'Ariane, mais aussi les lycées La Providence et Jeanne-Delanoue. La soirée de lancement se déroule également aujourd'hui.

#### Et ensuite ?

Des portes ouvertes seront organisées dans les entreprises participantes entre le 9 et le 20 avril. Puis des possibilités de faire des stages pour les personnes intéressées. Les sociétés recherchent différents types de métiers : tourneur-fraiseur, conducteur de poids-lourd ou d'engins, ingénieur de développement, mécanicien, vendeur automobile... Il y a aujourd'hui un taux de chômage très bas, mais il y a encore des gens qui cherchent du travail. Il faut absolument que nous gardions l'attractivité de notre territoire.

Recueilli  
par Vincent COTINAT.